

## À la Une .....

# La paradoxale actualité de l'ADRC ?

**Il a été beaucoup question de l'ADRC à Lyon,**  
lors des journées de débat du Congrès de la FNCF.

CELA FAIT DÉSORMAIS DEUX ANS que les exploitants, et nombre de distributeurs, souhaitent, et désormais demandent avec insistance, que l'ADRC actualise ses interventions par des supports numériques, en plus du support argentique. Il faut à cet égard rappeler la priorité, maintes fois affirmée, qui reste celle de l'agence de répondre largement aux besoins des salles sur leur accès argentique à la pluralité des films. Ainsi, au terme de dix mois en 2011, nos interventions argentiques connaissent une progression de 36 % et représentent même parfois une part majoritaire de l'accès argentique aux films sur des films recommandés art et essai décisifs. Cela est analysé plus loin dans cette lettre.

Dans le fonctionnement concret de l'accès numérique aux films, exploitants et distributeurs s'accordent pour constater que les conditions de cet accès sont loin d'être favorables à la pluralité du cinéma. Les réalités des rapports de marché ont repris un ascendant certain sur des mécanismes voulus au

départ comme vertueux, ou non perturbateurs des équilibres existants. De nombreux exploitants, notamment dans le champ de l'art et essai, expriment ainsi leur constat d'un accès plus difficile aujourd'hui. Cela a été redit lors du dernier congrès de Lyon.

### L'ADRC comme contre-feu ?

Ce congrès fut aussi, hélas, le lieu d'expression d'un procès d'intention du Président de la FNCF à l'encontre de l'ADRC en tant que structure associative. A propos de la réduction du taux de location sur les copies ADRC appliquée par l'agence à la demande du CNC, a été ainsi mis en cause son processus de débat et décision démocratiques impliquant ses administrateurs et le CNC. De très nombreux congressistes ont d'ailleurs exprimé aux divers représentants de l'agence présents leur surprise, voire leur consternation, d'une telle remise en cause d'une organisation qui œuvre tous les jours pour l'intérêt général, et alors que précisément

l'attente des professionnels porte au contraire sur l'extension de ses actions, et même de ses moyens. Les réponses à cette attaque personnelle et publique ont été produites immédiatement par des administrateurs de l'ADRC, son délégué général, et le CNC. Dans un contexte où se détériorent les positions des exploitations et distributions moyennes et artisanales, l'ADRC ne souhaite nullement polémiquer selon des enjeux historiques ou contemporains qui ne la concernent pas.

Mais au contraire, et ainsi qu'elle a toujours agi, l'ADRC est bien plutôt attachée à poursuivre son travail avec toutes les composantes professionnelles impliquées et le CNC afin de faire évoluer ses actions en fonction des besoins, permanents ou nouveaux, comme le souhaite l'ensemble des acteurs impliqués. La meilleure réponse à cette mise en cause « structurelle » de l'ADRC par quelques uns est le plan de travail que le CNC vient de définir avec l'agence pour mieux répondre à ces besoins évolutifs, mouvants, de l'ensemble de ces acteurs, et qui caractérisent la phase de transition délicate que nous traversons, entre argentique et numérique. ■

Par Jean-Michel Gévaudan, délégué général

édito

L'actualité des débats autour de l'ADRC, ainsi que le congrès de Lyon en a été un théâtre récent, illustre l'évolution de ses actions en faveur des salles et des films. Depuis plusieurs années désormais, l'agence débat avec ses adhérents, l'ensemble des professionnels et le CNC, de la nécessité et de la possibilité d'une intervention numérique. Notre dernière assemblée générale fut l'occasion d'échanges nourris entre les administrateurs, les adhérents, et le CNC, sur les problèmes générés par la diffusion numérique pour l'accès aux films dans leur diversité. Des pratiques évoluent – dans un sens qui n'est pas toujours favorable à cette diversité – et les difficultés de beaucoup s'accroissent, selon une évolution favorisant les acteurs économiques les plus importants.

Confrontés aux fonctionnements réels de l'accès numérique, qui sont loin de se révéler tous favorables à la pluralité du cinéma, exploitants et distributeurs demandent la mise en place rapide de cette intervention numérique de l'ADRC. Pour ce qui la concerne, elle y travaille avec ses partenaires et interlocuteurs professionnels et le CNC, selon une méthode et un calendrier (horizon : début 2012) définis avec celui-ci.

## Débat de l'assemblée générale

### Diffusion

Lors de l'assemblée du 3 mai, une centaine d'adhérents ont nourri de leurs réflexions le débat avec le CNC sur les interventions numériques de l'Agence.

LE DIRECTEUR DU CINÉMA, Olivier Wotling, a rappelé en introduction le cadre institué par les pouvoirs publics : loi du 30 septembre 2010 prévoyant le versement de contributions numériques ; mise en place du comité pour l'élaboration de bonnes pratiques numériques ; aide à l'équipement numérique des salles ; soutien aux distributeurs pour les sorties sur deux supports.

Les exploitants ont souligné la nécessité de l'intervention de l'Agence pour des circulations numériques afin d'éviter que les salles équipées soient confrontées à la fois à des difficultés d'accès et à des difficultés financières par défaut des contributions prévues. Ils ont insisté sur la complexité de la transition qui montre clairement que la problématique de l'accès aux œuvres n'a pas disparu avec le changement technologique et même devient plus vive, ce qui rend les actions

de l'Agence toujours indispensables aux salles.

Les distributeurs ont indiqué que l'apport de l'ADRC était nécessaire pour les circulations numériques, car les coûts qui restent élevés les amènent à ne pouvoir servir autant de salles qu'ils le souhaiteraient.

### Principes d'action de l'Agence

Le CNC a reconnu que les questions d'accès à la pluralité du cinéma continuent de se poser aux établissements numérisés et que les principes qui ont motivé la création de l'Agence restent d'actualité durant la transition et le resteront lorsque toutes les salles seront équipées. Il a estimé d'autre part que la pertinence des interventions de l'ADRC devait se fonder sur une vision précise des difficultés économiques des distributeurs à servir les salles. Les exploitants ont souhaité des principes simples pour les circulations numériques de

l'Agence : la contribution numérique devrait être répartie de manière égale entre un certain nombre de salles de la circulation. Ils ont estimé également que l'accès numérique aux films américains risquait d'être plus aisé que celui aux films français, européens et d'autres nationalités, ce qui constituerait un danger réel pour la diversité.

Le CNC a affirmé être conscient de ces risques et a rappelé d'autre part que les interventions de l'Agence devraient tenir compte de la situation des exploitants signataires de contrats avec des tiers, ou entrés dans des systèmes de mutualisation. En conclusion, les adhérents se sont félicités de la qualité des échanges avec le CNC et ont souhaité que les propositions d'intervention numérique de l'Agence puissent être rapidement mises en place. La transcription détaillée de ce débat est disponible sur le site internet de l'Agence.

### Conseil et bureau

*Durant l'assemblée du 3 mai 2011, des adhérents ont procédé au dépouillement des votes exprimés en vue de l'élection du nouveau conseil d'administration pour 2011-2014.*

*A l'issue de ce dépouillement, les candidats suivants ont été proclamés élus : Collectivités Territoriales Serge Lagache et Jean-François Burgos, titulaires, et Alexandre Tachdjian et Serge Kubryk, suppléants ; Réalisateurs Philippe Muyl et Michel Ferry, titulaires, et Emilie Deleuze et Solveig Anspach, suppléantes ; Producteurs Philip Boeffard, titulaire, et Patrick Sobelman, suppléant ; Exploitants Patrick Brouiller, Catherine Cavelier, Gilles Radigue, Arnaud Vialle, titulaires, et Alain Bouffartigue, Claudette Leflamand, Yann Moutel, et Bernard Duroux, suppléants ; Programmateurs Francis Fourneau, titulaire, et Jean-Marie Garat, suppléant ; Distributeurs Mima Fleurent et Didier Lacourt, titulaires, et Eric Vicente et Eric Lagesse, suppléants. Rappelons que le président du CNC, le chef de la mission de contrôle auprès du CNC et un représentant du ministre de la culture assistent de droit aux séances avec voix consultatives.*

*Le bureau élu par le conseil d'administration est composé, autour de Lucas Belvaux, des vice-présidents Philippe Muyl, Arnaud Vialle, Jean-François Burgos et Patrick Sobelman, du trésorier Patrick Brouiller, des trésoriers-adjoints Mima Fleurent et Eric Vicente, du secrétaire Francis Fourneau et du secrétaire-adjoint Arnaud Vialle.*

## Coûts de construction 2010

### Architecture

Les coûts de construction des salles progressent à nouveau en 2010, alors que le nombre des projets et le total des investissements diminuent.

L'ADRC ÉLABORE ANNUELLEMENT un document qui analyse les coûts prévisionnels des projets aidés par la commission d'aide sélective du CNC. Selon ce document, 2010 apparaît marquée par la diminution du nombre des projets examinés (31 contre 40 en 2009). Par type d'opération, on constate une stabilité du nombre de rénovations, une progression de celui des créations et une diminution pour les réhabilitations. Les projets se répartissent ainsi en 8 créations, 8 restructurations, 10 rénovations, et 5 améliorations légères.

Le total des investissements diminue également de 41M€ en 2009 à 31M€ en 2010. La moyenne des coûts par projet décroît à 0,95M€ par projet contre 1M€ précédemment, mais l'écart entre les projets les moins et les plus coûteux est important, les coûts plus élevés tenant notamment à l'augmentation des surfaces. Malgré le faible nombre de projets analysés, la poursuite de l'augmentation des coûts par fauteuil, pour les projets publics et privés de créations, est manifeste. Dans les années 2000, les ratios plafond au m<sup>2</sup> et au fauteuil des

créations sont devenus les ratios moyens des années suivantes. L'analyse des données 2010 confirme cette tendance puisque le ratio au fauteuil progresse de 4 %, la moyenne pour les créations les plus coûteuses atteignant 5200 € par fauteuil. Les projets de centre-ville subissant de lourdes contraintes techniques et patrimoniales connaissent des coûts particulièrement importants.

Le document édité par le département Etudes est disponible sur demande pour nos adhérents et partenaires. ■

# Forte augmentation des interventions de l'Agence en 2011

**Les dix premiers mois de 2011**, avec la diminution de la part des copies 35mm dans les plans de sortie, sont marqués par une augmentation de 36% des tirages.

Fin octobre, 1658 copies de 111 films ont été tirées dans le dispositif Petites Villes, 144 dans celui des Villes Moyennes et 112 en procédure Art et Essai. Ces chiffres sont stables pour la dernière procédure, mais l'augmentation est de 32% en Villes Moyennes et de 41% en Petites Villes.

Les films qui ont bénéficié des tirages les plus importants étaient européens *Le Discours du roi* (84 copies au total), *Le Gamin au vélo* (63), et français *Les Femmes du 6<sup>me</sup> étage* (85) et *The Artist* (87), américains *The Tree of Life* (49), ou iraniens *Une séparation* (61). Au total, 77% des films et 81% des copies concernent

des films européens (50 % des titres et 54% des copies pour des films français).

89 % des films et 88 % des copies concernent des films dont la sortie a lieu sur moins de 300 copies. L'analyse montre aussi une progression des œuvres Art et Essai : 86 % des titres comme en 2010, mais 89% des copies contre 84%.

## Une part croissante des copies 35mm

Les interventions représentent 13 % des copies distributeurs et 16 % pour les films Art et Essai. Mais si on compare le nombre des copies 35mm Agence à celui des copies 35mm distributeurs (qui diminue rapidement avec la

part croissante des copies numériques), on observe que ce taux passe à 23% pour l'ensemble des titres et est plus important quand les tirages de l'Agence augmentent. Il atteint 29 % entre 20 et 39 copies Adrc, et 51% si le nombre de copies Adrc dépasse 40. Les copies 35 Agence représentent ainsi parfois de 60% à 80% des copies 35mm du distributeur. Ces interventions concernent des films recommandés Art et Essai à plus de 85% et de diffusion réduite ou moyenne à plus de 85%.

Ces données traduisent concrètement les difficultés d'accès rencontrées par les salles en 2011. ■

# Entre nous

## Mouvements dans l'équipe

Un nouveau correspondant régional est votre interlocuteur depuis le mois de juin, en raison du congé sabbatique pris par Burçak Taran. Grégory Pétre, qui travaillait auparavant chez un distributeur, est le nouveau correspondant pour la région Grand Ouest. Des modifications sont intervenues de plus dans la répartition des correspondants. Nicolas Villette est devenu correspondant pour la région Rhône-Alpes. Enfin, Benoît Gauriau, qui continue d'être le correspondant pour la région Banlieue parisienne, est aussi celui de la région Centre.

■ **BOURG SAINT-MAURICE.** Le département Etudes est intervenu cet été à Bourg Saint-Maurice pour l'expertise du projet de complexe de trois salles dans le cadre de l'opération Cœur d'Or. En amont du contrat de délégation, l'Agence a formulé ses préconisations à la demande de la ville et de l'exploitant.

■ **NUMÉRIQUE.** Le comité de concertation pour la diffusion numérique en salles a élaboré depuis l'été deux nouvelles recommandations de bonne pratique. La recommandation n°8 apporte des précisions aux recommandations précédentes et la n°9 traite de la notion d'équité entre distributeurs en matière de contributions numériques.

## Site internet de l'Agence

*Le site internet de l'ADRC est régulièrement actualisé pour fournir les dernières informations sur nos activités. Vous pouvez actuellement télécharger la liste des interventions en tirage de copies des trois premiers trimestres 2011, le rapport d'activités de l'Agence pour l'année 2010 (le document imprimé est toujours disponible pour nos adhérents), les extraits du débat de l'Assemblée générale de mai 2011 concernant la projection numérique, et les récentes Newsletters du département Patrimoine.*

*Vous pouvez aussi prendre connaissance de la synthèse de l'étude annuelle sur les coûts de construction et de rénovation des salles en 2010.*

*D'autre part, l'agenda vous informe des dates des visionnements auxquels contribuent les correspondants et de l'activité des instances de l'Agence. Il rappelle également le calendrier de manifestations et réunions intéressant les exploitants.*

*Les cinq grandes rubriques principales présentent également nos structures et nos actions avec les données les plus récentes et permettent de télécharger de nombreux documents utiles.*

## Conseils d'administration.

Le 4 février 2011, le conseil a examiné le bilan des interventions 2010 : augmentation de 6% du nombre de copies qui atteint 1765 ; augmentation du nombre des copies Petites Villes et diminution de celui des copies Villes Moyennes ; 85% des titres et des copies concernent des films recommandés Art et Essai ; 87% des titres et 74 % des copies des films diffusés sur moins de 300 copies. Le conseil a arrêté ensuite les budgets 2011, avant de fixer le calendrier des élections des administrateurs et la date de l'assemblée générale.

Le 29 mars, les administrateurs ont établi les rapports moral et financier à soumettre aux adhérents. Ils ont arrêté la liste des candidatures au conseil et analysé les interventions du premier trimestre, avant de débattre de la transition à la projection numérique et de l'évolution des interventions de l'Agence. Le 7 juin, le conseil a désigné son nouveau bureau. Il a établi le bilan des débats de l'assemblée et examiné à la demande du CNC la question du taux de location des copies ADRC.



# Le Répertoire en 2011

## L'activité progresse nettement en 2011

dans tous les domaines d'action, ce qui conforte les efforts engagés par l'ADRC depuis 10 ans.

Durant les dix premiers mois de 2011, le nombre des programmations augmente de 30%, soit 1900 programmations et environ 5000 séances pour les titres Répertoire de l'Agence. 178 films (dont 45 nouveaux titres) ont été diffusés dans 468 établissements, pour 90 % situés dans des petites villes et des villes moyennes, grâce à l'action de l'ADRC. Cela confirme que le « fonds » Répertoire ADRC est aujourd'hui régulièrement utilisé par les exploitants intéressés.

Les premiers résultats de la rétrospective Stanley Kubrick sur les écrans depuis le 15 juin sont particulièrement encourageants et semblent révéler une dynamique de renouvellement du public. La fréquentation du public « jeunes » (adolescents ou jeunes adultes) - régulièrement souhaitée et recherchée - semble être en effet au rendez-vous. Transition numérique oblige, sur les 80 salles programmant cette rétrospective auprès de l'ADRC, 30 établissements ont projeté une copie 35 mm et 50 salles en DCP. Le document/affiche Stanley Kubrick, la rétrospective éditée par l'ADRC en collaboration avec Warner a été de plus l'occasion de conforter le partenariat avec la Cinémathèque française.

Parmi les autres titres plébiscités par les salles, citons notamment *Deep End* du réalisateur Jerzy Skolimowski ou *La Balade sauvage*, premier long-métrage de Terence Malick. Les actions d'accompagnement ne sont pas en reste. Plus de 100 ciné-concerts ADRC ont été organisés à des conditions économiques aménagées, dont plus d'une trentaine ont eu lieu dans de nouvelles salles. A partir d'octobre, la sortie en salles, par MK2 avec le soutien de l'ADRC, de la version inédite et complète de *Metropolis* de Fritz Lang devrait consolider ces résultats. ■

### Formations FNCC

Une formation organisée par la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture – FNCC a été animée par l'Agence le 1 juin sur le thème *Faire face aux mutations de la salle de cinéma*. Elle était destinée aux élus soucieux de comprendre les mutations actuelles de l'environnement économique, technologique et juridique des salles. Une seconde session a eu lieu le 9 novembre sur le thème *Créer et transformer un cinéma* pour permettre aux stagiaires de mieux connaître les enjeux et les étapes des opérations de rénovation ou création.

■ **BERCK ET SARREBOURG.** Les architectes-conseil de l'Agence interviennent au titre d'une convention d'assistance pluriannuelle pour le projet de création d'un établissement cinématographique à Berck (Pas-de-Calais) et pour celui du redéploiement sur un nouveau site du cinéma Le Lorrain de Sarrebourg (Moselle). Ils ont assisté les porteurs des projets pour la définition du programme et la désignation de l'architecte maître d'œuvre, et analysent actuellement les projets aux stades de l'Avant Projet Sommaire et de l'Avant Projet Détaillé. A Sarrebourg, ils ont participé également, au début de leur intervention, aux études de choix du site.

■ **CLASSEMENT ART ET ESSAI.** Les correspondants régionaux de l'Agence participent aux commissions régionales de classement Art et Essai 2012. Ils apportent aux commissions leur connaissance des établissements et leur expérience d'un rapport concret avec les exploitants pour une analyse très précise du travail des salles. Enfin Jean-Michel Gévaudan, délégué général, participera à la commission nationale de classement.

■ **Jurys de concours.** A la demande des initiateurs des projets, Christian Landais, responsable du département Etudes, participera en décembre 2011 et en janvier 2012, aux trois jurys qui désigneront les architectes pour les salles de Noisiel, d'Aurillac et d'Agen, après études des propositions des candidats.

**Nouvelles copies répertoire.** Le département Répertoire propose aux exploitants à l'automne des copies en 35 mm ou en DCP du chef d'œuvre de Fritz Lang, *Metropolis*, qui peut être accompagné d'une exposition photographique grâce à un partenariat avec la Cinémathèque française, et, pour le jeune public, d'*Alice* de Jan Svankmajer. En collaboration avec les distributeurs, il propose aussi des copies du *Voleur* de Louis Malle; du *Sauvage* de Jean-Paul Rappeneau; de *Bonjour Tristesse* d'Otto Preminger et enfin d'*A la recherche de Garbo* de Sidney Lumet.

## Agenda

■ **9 DÉCEMBRE.** 3<sup>ème</sup> Etats généraux du cinéma itinérant à Vendôme, en partenariat avec le festival du film de Vendôme. Table-ronde avec intervention de Jean-Michel Gévaudan, Délégué Général, sur le rôle de l'ADRC dans l'accompagnement des Circuits Itinérants pendant la période de transition 35mm/numérique.

■ **14 AU 17 DÉCEMBRE 2011.** Journées du DIRE au 3<sup>ème</sup> Festival du cinéma européen des Arcs : les distributeurs du DIRE présenteront aux exploitants en avant-première des films français ou européens, et une table-ronde sera consacrée à la diffusion du film en 2011 à laquelle participera Jean-Michel Gévaudan.

■ **21 DÉCEMBRE.** Le Jour le plus court, Fête du court-métrage à laquelle peuvent s'associer toutes les salles. Le département Répertoire de l'ADRC, en collaboration avec les Archives du Film du CNC, propose le programme Autour des pionniers de l'animation.

■ **5 JANVIER 2012.** Visionnement organisé par l'association régionale Les Ecrans dans la salle CinéThéâtre de Tournon sur Rhône (Ardèche).

■ **18 AU 24 JANVIER 2012.** Festival Télérama / AFCAE permettant de revoir dans plus de 200 établissements classés les meilleurs films Art et Essai de l'année.

■ **8 MARS 2012.** 6<sup>ème</sup> Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution organisée par la CST à Paris.

■ **9 AU 17 MARS 2012.** Festival Zoom Arrière organisé par la Cinémathèque de Toulouse : des visionnements et une rencontre avec les distributeurs de patrimoine seront organisés avec le concours du département Répertoire.

■ **15 AU 16 MARS 2012.** 11<sup>èmes</sup> Journées répertoire AFCAE au Méliès de Montreuil offrant aux exploitants et aux professionnels du répertoire des débats sur des questions d'actualité et la découverte de films récemment réédités.

### Lettre de l'Adrc

Éditée par l'Agence  
pour le développement régional  
du cinéma



58, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.  
Tél. : 01.56.89.20.30 - Fax : 01.56.89.20.40  
e-mail : adrc@adrc-asso.org  
www.adrc-asso.org